



La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 3,40 euros - Abonnement : 15,00 euros

Vœux

L'année 2007 vient de se terminer. Chacun d'entre nous y a trouvé sa part de joies et sa part de peines. Nous savons que les prospérités ou adversités rencontrées ont, toutes, été permises par la Providence.

Mais, nous savons également que nous ne sommes pas des êtres incapables d'agir, simples jouets entre les mains du Créateur. Nous savons aussi que Dieu laisse l'homme œuvrer et s'organiser et lui demande d'imprimer la marque de son intelligence et de sa volonté à la société dans laquelle il est né.

Nous sommes conscients que cette société n'est pas le produit d'un contrat, mais une réalité naturelle exigée par notre nature même.

Au nom des Cercles et Associations Légitimistes de France, nous présentons nos meilleurs vœux
à :

**Monseigneur Louis de Bourbon, la Princesse Marie Marguerite
et leur fille la Princesse Eugénie**

qui incarnent, aujourd'hui, la Légimité française.

Nous adressons, également, nos vœux de bonne et sainte année 2008 à tous les bienfaiteurs, abonnés et sympathisants de **La Gazette Royale**.

Que Dieu nous inspire tous et nous donne le courage et la force de travailler à la restauration de la
société qu'Il a voulue pour la France !

Vive Dieu ! Vive le Roy !

Le point sur le dossier iranien

Le jeudi 18 octobre dernier, le Président Vladimir Poutine recevait au Kremlin M. Ehud Olmert, Premier ministre israélien, pour une conversation qui a duré trois heures et aurait porté principalement sur le dossier iranien. D'après une correspondance de presse datée de Jérusalem, le responsable de l'Etat hébreu se serait montré encouragé par le contenu de cet entretien. Israël qui mène actuellement une offensive diplomatique contre le programme nucléaire iranien se méfie, de même d'ailleurs que Washington, des assurances russes selon lesquelles le programme iranien est purement civil. Notons que durant la campagne présidentielle française, Madame Ségolène Royal s'était, elle aussi, montrée très critique eu égard à un programme nucléaire iranien purement civil, puisqu'il tombe sous le sens qu'une puissance belliciste qui disposerait du nucléaire civil pourrait sans difficultés notables passer à la production de l'arme nucléaire.

Quelques jours avant de recevoir M. Olmert, Vladimir Poutine s'était rendu à Téhéran pour un sommet des Etats riverains de la Mer Caspienne et y aurait cherché à se montrer l'intermédiaire entre les Occidentaux et l'Iran. La Russie qui construit en Iran la centrale nucléaire de Busher, projet qui selon le *New-York Times* donnerait lieu à des tensions entre Moscou et Téhéran, a ainsi peu à peu avec le programme iranien d'enrichissement de l'uranium, retrouvé une place diplomatique au Moyen-Orient, qui lui permet de négocier en position de force dans un autre dossier aussi épineux : celui du bouclier antimissiles.

Les dernières déclarations de M. Poutine, tant au Président Sarkozy

que lors du récent sommet Union européenne-Russie, visent à démontrer que l'obtention par l'Iran de l'arme nucléaire n'est pas d'actualité et que donc des sanctions contre le régime des mollahs ne sont pas justifiées. Les USA ne l'entendent pas ainsi puisqu'une dépêche de l'*Associated Press*, datée du 25 octobre 2007, nous apprend que Washington a décidé de nouvelles sanctions contre l'Iran. Visés par ces nouvelles mesures sont le Ministère iranien de la Défense, les gardiens de la révolution et différentes banques. Quoique restant prudente, le Secrétaire d'Etat américain, Madame Condoleezza Rice, a déclaré que ces sanctions étaient destinées à faire face à "*la conduite menaçante des Iraniens*". Cette activité autour du dossier du nucléaire iranien - le Ministre israélien des Affaires étrangères devait se rendre à Pékin à ce propos - a coïncidé avec des changements de personne chez les négociateurs iraniens. Comme chef négociateur iranien, le Président Ahmaddinejad a nommé M. Said Jalili en remplacement de M. Ali Larijani, pour diriger les discussions avec les Occidentaux et l'Agence internationale de l'énergie atomique (21 octobre 2007). De Téhéran à Washington en passant par Tel-Aviv ou Pékin, le mois d'octobre 2007 a été particulièrement riche en événements sur le dossier du nucléaire iranien.

Cette actualité d'octobre autour de l'Iran avait été précédée en septembre par les déclarations fracassantes sur un poste périphérique de M. Bernard Kouchner. Le Ministre français des Affaires étrangères avait employé

pour la première fois le terme de "guerre" pour qualifier l'issue possible de la confrontation entre les Occidentaux et l'Iran. Même si le Premier ministre français a cherché par la suite à atténuer la portée des propos de son subordonné, il est évident que Paris cherche, avec la nouvelle présidence de la république, à prendre une position en pointe face à Téhéran. Le fait que les forces armées françaises, selon M. Kouchner, ne soient pas parties prenantes à de quelconques manœuvres ou à quelque planification que ce soit ne peut dissimuler ce qu'a de pervers "le domaine réservé" de l'Elysée qui ouvre la voie à toutes les aventures. Le garde-fou européen risque d'être de peu de poids si jamais M. Sarkozy décide d'une guerre contre l'Iran, et il faut se demander si des puissances moins instables que la France - je pense à la Russie ou à la Chine - ne profiteraient pas de cette nouvelle aventure. Le peu de fiabilité de la diplomatie bruxelloise et le fait que la Turquie soit frontalière de l'Iran nous rappellent qu'en s'engageant vers le Moyen-Orient, les Etats de l'Ouest européen ont peut-être signé leur arrêt de mort ou tout au moins accepté pour longtemps le rôle de vassaux des USA.

Fait le 27 octobre 2007

Pierre Campguilhem

NDLR. En fait, la possibilité de passer du nucléaire civil (production d'énergie électrique) à l'arme nucléaire dépend, dans une très large mesure, de la "filière" utilisée : "eau légère pressurisée", "eau légère bouillante", "eau lourde", "graphite-gaz", "rapide", pour ne citer que les plus communément retenues. Le projet iranien de Busher utilise la version russe de la filière "eau légère pressurisée" (VVER-1000). Mais il existe, en Iran, plusieurs centres de recherche nucléaire en divers états d'achèvement.

De Louis XIV à Louis XX

23 septembre 2007

Messe annuelle de la Fondation des Invalides

Chaque année, l'Institution nationale des Invalides commémore sa fondation par le Roi Louis XIV, soucieux de donner à ses anciens soldats un asile digne du sacrifice qui avait été le leur.

Le Général Gouverneur des Invalides, le Médecin-Général Directeur de l'Institution, et le Général Directeur du Musée de l'Armée, invitent traditionnellement le successeur du fondateur à cette cérémonie.

Depuis plus de vingt ans, le Chef de la Maison de Bourbon assiste à la messe de fondation voulue par Louis XIV pour le repos de l'âme de tous les pensionnaires qui, depuis plus de trois cents ans, forment une chaîne ininterrompue de héros qui ont servi la France.

Monseigneur le duc d'Anjou et Madame la duchesse d'Anjou et de nombreuses personnalités civiles et militaires assistaient, ce 23 septembre, à la messe célébrée par S. Exc. Mgr Patrick Le Gal, Évêque aux Armées.

A l'issue de la messe, après une allocution de M. le Gouverneur des Invalides, un vin d'honneur rassemblait les pensionnaires et l'assistance.



Monseigneur le duc d'Anjou et Madame la duchesse d'Anjou voulurent bien être photographiés, entourés de la délégation des jeunes de l'UCLF venus spécialement à Paris pour la cérémonie.

29 et 30 septembre 2007
95^{ème} pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray

Une bonne centaine de pèlerins se sont réunis les 29 et 30 septembre 2007 à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne.

Le pèlerinage, qui avait débuté, le samedi, par une marche de Vannes à Sainte-Anne, s'est poursuivi, le dimanche, par la messe célébrée dans la chapelle du Champs des Martyrs par le R. P. Jean-Marie de la Fraternité de la Transfiguration.

Le dépôt d'une gerbe devant le monument du comte de Chambord précédait l'allocution pro-

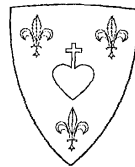
noncée par Dominique Coudé en l'absence de Hugues Saclier de la Bâtie, président de l'Union des Cercles Légitimistes de France, et de Pierre Bodin, vice-président.

Après le repas, Hervé Molac captivait son auditoire en évoquant le "Débarquement de Quiberon" de juin 1795 et ses conséquences.

De nombreux stands permettaient à l'assistance de faire provision de saines lectures et d'obtenir des dédicaces des auteurs présents.



L'allocution au pied de la statue de Mgr le comte de Chambord



La "galerie marchande"

**Allocution prononcée le 30 septembre 2007
à Sainte-Anne d'Auray**

Mon Père,
Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers amis,

Je voudrais, tout d'abord, excuser Hugues Saclier de la Bâtie et Pierre Bodin qui, tous les deux souffrants, n'ont pu se joindre à nous.

Hugues Saclier de la Bâtie est fortement grippé, quant à Pierre Bodin, il s'est fracturé le bras droit vendredi matin. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Je souhaiterais, également, que, tout au long de cette journée, nous ayons une pensée pour Madame Hugues Saclier de la Bâtie qui nous a quittés cet été. Elle était une des chevilles ouvrières de l'UCLF et tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont pu apprécier sa gentillesse et son dévouement à notre cause.

Pourquoi sommes-nous là aujourd'hui ? S'agit-il seulement de se rassembler autour d'un mo-

nument de pierre ?

Non ! nous sommes là pour rendre hommage à un principe de gouvernement grâce auquel notre pays s'est construit et sans lequel, aujourd'hui, il s'étirole : la monarchie capétienne.

Il pourrait sembler paradoxal que nous le fassions autour de la statue d'un Prince qui n'a jamais régné ni exercé la moindre autorité politique réelle dans notre pays. Le Pont-Neuf à Paris, la Cour d'Honneur à Versailles, la place

Louis XVI à Nantes paraîtraient plus appropriés...

En fait, le comte de Chambord symbolise le maintien, la conservation de ce principe malgré les vicissitudes de l'histoire.

“Henri V ne régna pas, mais il conserva intacts les principes de la monarchie traditionnelle et légitime. Nous devons à ce titre, lui porter une infinie reconnaissance”, déclarait le prince Alphonse, le 12 janvier 1986.

Et le comte de Chambord aurait pu signer cette déclaration du même prince Alphonse toujours en 1986 : *“Je n'ai pas choisi d'être l'aîné, mais je dois conserver allumée une flamme qui vient du fond des âges,*

c'est-à-dire du baptême de Clovis, du couronnement de Charlemagne et de l'élection d'Hugues Capet.”

Grâce à Henri V, les Français savent que cette flamme n'est pas morte et qu'elle vit, aujourd'hui, en la personne du prince Louis.

Il y a une semaine, jour pour jour, une trentaine de jeunes - et de moins jeunes - de l'UCLF entouraient le prince Louis et son épouse à l'issue de la messe de la Fondation des Invalides à Paris.

Quelle émotion pour nous tous de voir ce couple princier, que rien ne distinguait à priori d'autres couples présents, révérent par les hautes autorités du pays

qui, certainement fort éloignées, pour la plupart, des idéaux monarchistes, s'inclinaient, en fait, devant la flamme évoquée par le prince Alphonse !

Cette année 2007 aura vu la famille royale s'agrandir. Une petite princesse nous est née dont le baptême, voulu en France par ses parents, aura été l'occasion pour le prince Louis de rappeler l'essentiel de ce qu'est la mariée chrétienne, rejoignant ainsi le volet religieux de l'héritage du comte de Chambord.

Nos vœux les plus chaleureux accompagnent bien sûr cette famille royale qui est aussi la nôtre.

Vive le roi Louis XX et la reine Marie Marguerite !

Du 15 au 20 juillet 2007 ***17^{ème} Session de formation légitimiste organisée par l'UCLF***

Réflexion sur l'autorité, Découverte des fondamentaux de toute pensée politique qui ne sacrifie pas aux dieux de l'événementiel, **Nature de la monarchie capétienne, Comprendre le monde** dans lequel nous sommes tenus de vivre et d'agir, **Information sur la situation du mouvement légitimiste, Découverte du pays de Brocéliande**, tels étaient les thèmes de la 17^{ème} Session de formation légitimiste qui s'est tenue au Centre d'accueil de la Bétangeais en Monterfil (Haute-Bretagne).

Une ambiance studieuse et sympathique a réuni les stagiaires qui, outre les Bretons, venaient d'Artois, du Comté de Nice, de Normandie et du Poitou.



Un moment de détente

Le compte rendu d'un participant

L'arrivée à la Bétangeais, le gîte qui nous accueille depuis déjà de nombreuses années, se fait comme de coutume : dans la joie des retrouvailles pour la plupart mais, avec encore un peu de timidité pour certains. Après dîner, cette année, les traditionnelles veillées ont été remplacées par des promenades d'une petite heure dans la campagne bretonne.

L'effectif croît doucement et la moyenne d'âge a fortement baissé grâce à l'arrivée de neuf nouveaux qui ont quitté le camp ravis.

Malgré l'âge des participants, les conférences de Marc et de M. Savourel sur les fondements de la Cité, du Frère Maximilien-Marie sur la connaissance monarchique, de M. Monet sur la société moderne et de Xavier Gilbert sur les encyclopédistes ont été très largement appréciées.

Ce camp, très familial, grâce à un travail et une réflexion en cellules, nous a amené à découvrir (quelquefois !) la légitimité et à être convaincus (toujours !) de son bien-fondé. Une promenade sur les traces de saint Louis-Marie Grignon de Montfort a, également, été la bienvenue. Une excellente idée à retenir : le barbecue organisé par Jacques-Louis Hulot de Collart.

Georges Roi

Les “hussards noirs” ont encore de l’avenir...

Relevant le flambeau, naguère brandi par François Guizot, Jules Ferry et Jean Jaurès, Nicolas Sarkozy s’est adressé, ce 4 septembre 2007, aux “éducateurs” : “Je saisis l’occasion de cette rentrée scolaire, la première depuis que j’ai été élu Président de la République, pour vous écrire.” Certes, contrairement à ses prédécesseurs, il ne s’adresse plus aux “instituteurs”. Il est vrai que ce vocable, qui fleure bon (?) la Troisième République, est, aujourd’hui, quelque peu anachronique et n’est, par ailleurs, plus officiellement utilisé. Mais, pouvait-on imaginer une “Lettre aux professeurs des écoles” ?

Quoiqu’il en soit, M. Sarkozy renoue avec une certaine tradition et il en a bien conscience : “A nous de reprendre le fil qui court depuis l’humanisme de la Renaissance jusqu’à l’école de Jules Ferry, en passant par le projet des Lumières. Le temps de la refondation est venu. C’est à cette refondation que je vous invite. Nous la conduirons ensemble. Nous avons déjà trop tardé.”

Quant à nous, nous ne remonterons pas, faute de place, à “l’humanisme de la Renaissance”. Nous nous contenterons de commencer au XIX^{ème} siècle l’étude de la filiation qu’invoque Nicolas Sarkozy.

Quand le 18 juillet 1833, François Guizot écrit sa “Lettre aux instituteurs primaires”, il est depuis 1832 ministre de l’Instruction publique après avoir occupé le poste de ministre de l’Intérieur en 1830, en récompense de son action lors de la Révolution de 1830. Libéral, il vient de faire adopter une loi sur la liberté et l’organisation de l’enseignement primaire (*loi Guizot* du 28 juin 1833). Cette loi met fin au monopole de l’Eglise mais, prudence oblige, maintient l’instruction religieuse. En fait, elle donne naissance à l’école publique en obligeant les communes de plus de cinq cents habitants à avoir au moins une école primaire de garçons et à entretenir au moins un instituteur. Le texte de cette loi accompagne la “Lettre” : “Monsieur, je vous transmets la loi du 28 juin dernier sur l’instruction primaire...”⁽¹⁾. “L’instruction primaire universelle est désormais une des garanties de l’ordre et de la stabilité sociale. **Comme tout, dans les principes de notre gouvernement, est vrai et raisonnable**⁽²⁾, développer l’intelligence, propager les lumières, c’est assurer l’empire et la durée de la monarchie constitutionnelle.”⁽³⁾.

En 1833, la notion de famille existe encore. Il faut, donc, ne pas effaroucher : “L’instituteur est appelé par le père de famille au partage de son autorité naturelle...”⁽⁴⁾. Et pourtant : “Que l’instituteur ne craigne donc pas d’entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l’âme de ses élèves. Autant il doit se garder d’ouvrir son école à l’esprit de secte ou de parti, et de nourrir les enfants dans des doctrines religieuses ou politiques qui les mettent pour ainsi dire en révolte contre l’autorité des conseils domestiques, autant il doit s’élever au-dessus des querelles passagères qui agitent la société, pour s’appliquer sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l’ordre universel est en péril...”⁽⁵⁾. La mainmise de l’Etat sur la conscience des jeunes Français est en route !

Quand le 17 novembre 1883, Jules Ferry écrit sa “Lettre aux Instituteurs”, il est ministre de l’Instruction publique et des Beaux-Arts depuis février de la même année. En un demi-siècle, la situation a évolué : la “République des instituteurs” est en marche. Le pays vient de se doter des “grandes lois” sur l’instruction gratuite (1881), obligatoire et laïque (1882) : “L’année scolaire qui vient de s’ouvrir sera la seconde année d’application de la loi du 28 mars 1882.”⁽⁶⁾. Les choses deviennent plus claires : “La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d’une part, elle met en dehors du programme obligatoire l’enseignement de tout dogme particulier ; et d’autre part, elle y place au premier rang l’enseignement moral et civique. L’instruction religieuse appartient aux familles et à l’Eglise, l’instruction morale à l’école. Le législateur n’a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. **Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l’école de l’Eglise**⁽⁷⁾, d’assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines

(Suite page 7)

1) In *Lettres aux instituteurs* - Calmann-Lévy - novembre 2007 - p. 13.

2) Souligné par nos soins.

3) Op. cit. p. 14-15.

4) Op. cit. p. 20.

5) Op. cit. p. 22-23.

6) Op. cit. p. 31.

7) Souligné par nos soins.

(Suite de la page 6)

trop longtemps confondus : celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous."⁽¹⁾. Il faut, encore, mentionner la famille, mais pour contrer son influence éventuelle : *"Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, les suppléants du père de famille : parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre ; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge.*"⁽²⁾. Et encore : *"D'autres se chargeront plus tard d'achever l'œuvre que vous ébauchez dans l'enfant et d'ajouter à l'enseignement primaire de la morale un complément de culture philosophique ou religieuse. Pour vous, bornez-vous à l'office que la société vous assigne et qui a aussi sa noblesse : posez dans l'âme des enfants les premiers et solides fondements de la simple moralité.*"⁽³⁾.

La conclusion arrive toute seule : *"Je serais heureux si j'avais contribué par cette lettre à vous montrer toute l'importance qu'y attache le gouvernement de la République, et si je vous avais décidé à redoubler d'efforts pour préparer à notre pays une génération de bons citoyens.*"⁽⁴⁾.

Quand le 15 janvier 1888, Jean Jaurès publie dans *La Dépêche de Toulouse* sa "Lettre aux instituteurs", il n'exerce, à ce moment-là, aucune responsabilité politique au niveau national. Simple député, alors, il sera battu aux élections de l'année suivante. C'est un professeur de philosophie qui s'adresse à ses collègues du primaire pour leur exposer sa conception du métier d'enseignant et enfile les lieux communs chers aux humanistes et aux naturalistes : *"Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie... Ils [les enfants] seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et brutalités de l'instinct..."*⁽⁵⁾.

Une conception qui laisse, également, une large place à l'utopie : *"Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la Terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité... Dans chaque intelligence, il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.*"⁽⁶⁾.

Nous ne saurions terminer cette étude sans mettre en regard la position de l'Eglise catholique :

"Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse ; erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature... Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme si n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison, et codifiée par Dieu lui-même, avec la Révélation positive, dans les dix Commandements."⁽⁷⁾.

Et la condamnation de tomber :

"De là il ressort nécessairement que l'école dite neutre ou laïque, d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation... La fréquentation des écoles non-catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et aux non-catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques ; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties."⁽⁸⁾.

Dominique Coudé

1) Op. cit. p. 32-33.

2) Op. cit. p. 37.

3) Op. cit. p. 40-41.

4) Op. cit. p. 52.

5) Op. cit. p. 54-55.

6) Op. cit. p. 59-60 - 62.

7) Pie XI - Encyclique *Divini Illius Magistri* sur l'Education Chrétienne des enfants - 31 décembre 1929.

8) Pie XI - Ibidem

La course à l'Arctique

Le 30 août 2007, à 145 kilomètres des côtes norvégiennes, a eu lieu un événement totalement inaperçu en France. La première flamme du gisement gazier de Snohuit, situé en mer de Barents, au nord du port d'Hammerfest, s'élevait dans la nuit polaire. L'entreprise norvégienne Statoil commençait l'exploitation de ce gisement découvert 25 ans plus tôt : une réserve estimée à plusieurs milliards de mètres cubes de gaz naturel. Est-ce une nouvelle ère qui commence pour les régions arctiques, régions parmi les plus inexplorées du globe ? Si depuis cinq siècles, de nombreuses tentatives ont été faites pour forcer le passage du Nord-Ouest, l'été dernier a vu quelque chose d'inédit : pour la première fois dans l'histoire humaine, ce passage était libre de glaces de l'Atlantique au Pacifique.

Durant les dernières décennies, l'Arctique n'a jamais été à l'abri de la politique : pendant la guerre froide, les sous-marins américains et soviétiques sillonnaient les eaux glacées. Mais ce n'est que récemment, avec la fonte des glaces qui l'a rendu plus accessible que jamais, qu'il est devenu l'objet de nombreuses convoitises. Une compétition acharnée ne fait que commencer pour le contrôle des futures routes commerciales de l'extrême-nord du monde et celui des richesses qu'on espère trouver sous la glace.

Ce sont les Russes qui ont entamé la partie début août. Au cours d'une expédition à forte connotation patriotique, un drapeau russe en titane a été planté au fond de l'océan Arctique. Mais ils ont été suivis de près. Le 10 août, le Premier ministre canadien, Stephen Harper, a effectué une visite à Resolute, modeste village inuit de l'île

de Cornwallis, dans le nord du territoire autonome du Nunavut. Il y a annoncé plusieurs projets, dont le plus important est une base navale militaire sur le passage du Nord-Ouest. Au même moment, des scientifiques danois mettaient sur pied une expédition pour établir des relevés cartographiques au nord du Groenland, dépendance du Danemark. Enfin, dernier acteur, les Etats-Unis envoyaient un navire faire de même au nord de l'Alaska.

L'intérêt actuel pour l'Arctique résulte de la conjonction à la fois des fiertés nationales, des réflexes militaires, des cours élevés de l'énergie, ainsi que des exigences des traités internationaux. Mais il ne faut pas oublier le réchauffement qui est en train de transformer cette partie du monde. La calotte glaciaire, qui recouvre la majeure partie de l'océan Arctique, a diminué de 25 % depuis trente ans ce qui rend la navigation plus aisée dans ces régions. Certains scientifiques estiment même que cet océan sera totalement libre des glaces en été vers 2040. Par conséquent, la compétition pour l'accès à ses ressources s'est intensifié. Avec les prix du pétrole et du gaz battant leurs plus hauts niveaux historiques et une demande mondiale en constante augmentation, chacun des cinq Etats concernés considère prudent de s'approprier les ressources renfermées dans les zones bientôt accessibles. Il est cependant difficile de les évaluer. Une étude de l'U.S. Geological Survey, datant de 2000, estime que l'Arctique pourrait contenir près du quart des réserves pétrolières mondiales. Les réserves des bassins de l'Est groenlandais seraient d'environ

31,4 milliards de TEP (Tonnes équivalent pétrole), principalement sous forme de gaz naturel. D'importants gisements ont été localisés dans la mer de Barents, une aire disputée entre la Russie et la Norvège. Mais tout le monde n'est pas convaincu que l'Arctique soit un nouvel eldorado pétrolier et gazier. Une étude des Américains Wood Mackenzie et Fugro Robertson a conclu que les réserves arctiques risquent de se révéler décevantes, avec au maximum 10 % des réserves mondiales. Et si l'on prend en compte les difficultés d'extraction, seule une partie pourra être exploitée dans les prochaines années.

C'est pour soutenir les revendications de Moscou que le député russe Arthur Chilingarov a lancé l'expédition audacieuse du mois d'août. Elle a conduit le sous-marin Mir I jusqu'au pôle Nord où le drapeau russe a été planté à 4300 mètres de profondeur. La Russie montrait qu'elle était la force dominante en Arctique, ayant par ailleurs la plus importante flotte de brise-glaces au monde et une longue expérience des expéditions polaires. Chilingarov et son équipe furent reçus en héros à leur retour et par le Président Poutine en personne.

Ce coup d'éclat irrita les autres protagonistes. Le ministre canadien des Affaires Etrangères, Peter MacKay, qualifia celui-ci de "bravade" et précisa : "nous ne sommes plus au XV^e siècle, vous ne pouvez pas aller autour du monde planter un drapeau et dire : nous revendiquons ce territoire". A Washington, on déclara que ce coup d'essai de la Russie était une raison d'inquiétude. Ce qui déconcerta Sagalevich : "Je ne sais pas pourquoi certains sont si nerveux de voir le drapeau russe planté là ; les

Américains ont planté le leur sur la lune, et ça ne veut pas dire que la lune leur appartient". Mais les Russes peuvent arguer qu'ils ne sont pas les seuls à vouloir étendre leur souveraineté en Arctique. De leur côté, les Danois veulent établir leurs droits tout aussi opiniâtrement. Ils se sont assurés le concours de brise-glaces suédois et russes pour explorer les eaux au nord du Groenland et prouver l'existence d'un prolongement du plateau continental groenlandais. Mais les expéditions scientifiques seules ne suffiront pas. Les Canadiens ont déjà porté l'offensive devant la Cour de Justice internationale de La Haye. Ottawa n'a en effet jamais caché sa volonté de s'approprier une bonne partie de l'Arctique. En 1907 déjà, le Sénat canadien avait revendiqué une zone allant jusqu'au pôle Nord (qui ne sera atteint que deux ans plus tard par l'Américain Peary). Mais ce n'est pas seulement la Russie et le Danemark que les Canadiens doivent surveiller mais

aussi leur voisin du sud. Quand le Premier Ministre Harper déclare : *"le premier principe de la souveraineté sur l'Arctique est de l'utiliser ou de la perdre"*, il vise directement Washington. Les Etats-Unis réclament en effet que le passage du Nord-Ouest soit internationalisé, ce que les Canadiens n'entendent pas de cette oreille. Ces derniers redoutent de plus l'impact environnemental que pourrait provoquer une utilisation intense de cette voie maritime. Si le passage devient une route commerciale, le trafic risque d'y exploser car la distance entre l'Asie et l'Europe sera raccourcie de 800 kilomètres par rapport à la route maritime passant par le canal de Panama.

En septembre, la marine américaine a établi une carte des fonds au nord du détroit de Béring afin de délimiter où le plateau continental de l'Alaska se termine et où commencent les profondeurs de l'océan arctique.

Mais pour appuyer leur cause et pour étendre leur zone économique exclusive, les Etats-Unis doivent signer la convention internationale maritime élaborée en 1994 par l'ONU. Sa ratification a longtemps été bloquée par les républicains conservateurs qui la considèrent comme une atteinte à la souveraineté américaine. Ainsi, son application rendrait plus difficile l'interdiction de passage d'un navire dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le président du Comité des Affaires étrangères du sénat, Joseph Biden, sera-t-il capable, cette fois, de rassembler une majorité favorable à la ratification ? Il semblerait bien que oui, ce qui aura des conséquences dans le rapport de forces en Arctique.

D. Favas



Quelques nouvelles d'actualité

Si les médias français ont traité largement ces derniers temps de l'actualité sociale, ils nous ont aussi "bassinés" sur la situation au Pakistan. Sans méconnaître l'intérêt de ce second sujet, restons-en à ce qui concerne directement ou indirectement notre pays, qui n'a sans aucun doute que peu de pouvoir pour influencer dans le sens de nos intérêts sur les élections d'Islamabad. Voyons ce que nous apprend la presse internationale.

Varsovie/Moscou

La Russie a refusé que des observateurs de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) viennent vérifier l'honnêteté des élections législatives prévues pour décembre dans la Fédération de Russie. La Pologne a été partie prenante dans la longue polémique qui a opposé Moscou et l'OSCE, car elle abrite le bureau de contrôle des élections au sein de l'espace paneuropéen. L'OSCE a succédé à une conférence du même nom, elle-même issue du cerveau de M. Molotov. Pour Vladimir Poutine, rien ne va plus à l'OSCE, car

non seulement l'empire soviétique a été démantelé, mais les Etats qui faisaient partie de cet empire sont devenus des alliés actifs des USA. Raison de plus pour le Kremlin de battre froid les assises européennes, qui, à l'origine, devaient cimenter son pouvoir. (16.11.2007)

Espace Schengen

Les ministres européens de la Justice ont décidé de faire accéder à l'Espace Schengen les nouveaux membres de l'Union européenne, à l'exception de Chypre, de la Roumanie et de la Bulgarie. Par cette décision, le continent

européen verra circuler librement les biens et les personnes. Espérons que cette nouvelle mesure quelque peu démagogique ne facilitera pas les trafics en tous genres. Il est à noter que ni le Royaume-Uni, ni la République d'Irlande ne sont membres de l'Espace Schengen. (09.11.2007)

Gaz naturel

Le géant russe de la production de gaz naturel Gazprom a décidé de s'allier à une société contrôlée par l'Etat norvégien pour exploiter un gisement situé dans la Mer de Barents. Le groupe français Total est aussi partie prenante. On annonçait

également un accord entre Gazprom et le géant allemand BASF. Ces accords industriels sont d'autant plus remarquables que la Russie vient de refuser de coopérer avec deux géants américains, comme pour mieux souligner les ambitions européennes du Kremlin. (26.10.2007)

Budget français

La France continue à contrevenir aux règles budgétaires fixées par le Traité de Maastricht. Alors que notre dette totale ne devrait pas excéder 60 % du Produit Intérieur Brut, le chiffre le plus courant tourne autour de 75 %. M. Sarkozy a promis un retour à un budget équilibré en 2012. Pour l'heure, le quotidien *Le Figaro* note que les députés ont encore alourdi le déficit, si bien que pour 2008 la loi de finances prévoit un déficit budgétaire de près de 42 milliards d'euros. (20.10.2007)

France/OTAN

Le quotidien *Le Monde* publie

une chronique d'un universitaire de haut niveau, M. Yves Boyer, qui émet des doutes sur l'accueil qui sera réservé à l'initiative du Président Sarkozy de faire réintégrer l'OTAN à la France. Selon M. Boyer, il n'est pas exclu que cette démarche ne soit comprise par nos partenaires européens que comme un "Canossa" de la diplomatie française. Les lecteurs qui ont Internet liront cette contribution du journal *Le Monde* avec intérêt. Il est néanmoins regrettable que M. Boyer ne précise pas plus avant quelle est la politique européenne de la France, mais qu'il s'en tienne à un flou nuisible à son propos. (25.09.2007)

EUROFIGHTER

Selon une dépêche de l'agence de presse britannique Reuters datée de Ryad, l'Arabie Saoudite va acheter 72 avions de chasse "Eurofighter" au consortium européen qui le construit. Le contrat porterait sur 4,43 mil-

liards de livres sterling. Il pourrait par la suite, selon des analystes, monter jusqu'à vingt milliards de livres sterling, avec des livraisons d'armes et le suivi des contrats. Le consortium "Eurofighter" comprend le britannique BAE, EADS et l'italien Finmeccanica. (17.09.2007)

IRIS

Signalons aux lecteurs de *La Gazette Royale* la parution à l'automne 2007 de *L'Année stratégique 2008* aux Editions Dalloz. Il s'agit d'une production de l'Institut de Relations internationales et Stratégique (IRIS). Si les commentaires des chercheurs de l'IRIS laissent parfois à désirer parce que trop inspirés par la diplomatie onusienne, le grand mérite de l'ouvrage tient au fait qu'il comporte de nombreux tableaux statistiques et des tableaux par pays. Prix : 25 euros pour près de 600 pages.

Pierre Campguilhem

La Révolution française analysée par un musulman en 1798

Nous reproduisons ci-dessous un extrait d'un mémorandum établi, en 1798, par un haut fonctionnaire de l'Empire Ottoman. Ce mémorandum était destiné à fournir des arguments pour répondre aux avances de Bonaparte, conquérant éphémère de l'Egypte, qui cherchait à rallier les musulmans à la République française.

Ce texte est cité par Bernard Lewis in *Islam et Laïcité* - Fayard - Paris - 1988 - p. 64-65.

Bernard Lewis est un orientaliste anglo-américain, spécialiste de l'Orient médiéval et de la Turquie ottomane. Auteur de nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été traduits en français, il est, dit-on, l'inspirateur de la politique de Georges Bush au Moyen Orient. En 1995, il a été condamné par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour négationisme du génocide arménien. Il apparaît, donc, comme fort éloigné du courant de pensée légitimiste.

Voici ce texte :

“Les gens bien informés n'ignorent pas que la conflagration de sédition et de scélératesse qui éclata il y a quelques années en France, projetant des étincelles et des flammes de trouble et de tumulte dans toutes les directions, avait été préparée de longue date dans l'esprit de certains hérétiques maudits et était un mal sous-jacent qu'ils cherchaient à toutes les occa-

sions de réveiller. De la sorte, les célèbres athées Voltaire et Rousseau, et d'autres matérialistes de leur acabit avaient édité et publié divers ouvrages consistant, Dieu nous en préserve, en insultes et calomnies contre les purs prophètes et les grands rois, réclamant la suppression et l'abolition de toute religion, et pleins d'allusions à la douceur de

l'égalité et du républicanisme, tout cela exprimé dans des mots et des phrases aisément intelligibles, sous forme de moquerie, dans le langage du peuple. Séduits par la nouveauté de ces écrits, la plupart des gens, jusqu'aux jeunes et aux femmes, ont eu de l'inclination pour eux et y ont accordé une grande attention, de sorte que l'hérésie et la scélératesse se sont répandues comme la

syphilis dans les artères de leur cerveau et ont corrompu leurs croyances. Lorsque la révolution s'intensifia, personne ne se formalisa de la fermeture des églises, de l'assassinat et de l'expulsion des moines, et de l'abolition de la religion et de la doctrine : ils avaient tourné leur cœur vers l'égalité et la liberté, par lesquelles ils espéraient atteindre la parfaite félicité en ce monde, selon les enseignements mensongers de plus en plus colportés dans le peuple par cette pernicieuse équipe qui a fomenté la sédition et le mal par égoïsme ou intérêt. Nul n'ignore que l'ordre et la cohésion de tous les Etats reposent avant tout sur la solidité des racines et des branches de la sainte loi, de la religion et de la doctrine ; que seuls les moyens politiques ne suffisent pas à assurer la tranqui-

lité du pays et l'obéissance des sujets ; que la nécessité de la crainte de Dieu et le respect du châtiment dans les cœurs des esclaves de Dieu sont un des décrets divins les plus indéracinables ; que jadis comme aujourd'hui chaque Etat et chaque peuple a sa propre religion, vraie ou fausse. Pourtant, les chefs de la sédition et des maux surgis en France, avec un ampleur sans précédent, afin de faciliter l'accomplissement de leurs projets néfastes, et dans le plus complet mépris de leurs redoutables conséquences, ont ôté au peuple la peur de Dieu et du châtiment, ont autorisé toutes sortes d'actions abominables et entièrement fait disparaître la vergogne et la pudeur, préparant ainsi la voie à la réduction du

peuple de France à l'état de bétail. Non contents de se satisfaire de cela, ils ont partout cherché leurs semblables, afin d'occuper les autres Etats à la protection de leurs propres régimes et ainsi prévenir une attaque contre eux, ils ont fait traduire dans toutes les langues et publier en tous lieux la déclaration rebelle qu'ils appellent "les droits de l'homme" et se sont efforcés d'inciter le peuple de toutes les nations et de toutes les religions à se rebeller contre les rois dont ils sont les sujets."

Ahmed Atif Efendi, reis ul Kuttab



Stalin und Hitler. Das Pokerspiel der Diktatoren¹ de Lew Besymenski

Le lecteur trouvera, ci-après, le texte d'un article que j'avais fait paraître au printemps 2005 dans les *Cahiers d'Histoire Sociale*. Consacré au pacte germano-soviétique du 23 août 1939, il me semble avoir gardé de son actualité. Heureux ceux qui n'ont pas la mémoire courte

Pierre Campguilhem

Sous un format livre de poche, est paru en 2004 chez Aufbau Verlag, maison d'éditions berlinoise, un ouvrage fort intéressant sur l'insaisissable sujet des rapports germano-soviétiques autour du pacte de non-agression du 23 août 1939. Né en 1920, son auteur, Lew Besymenski, est aujourd'hui considéré comme un des spécialistes russes des rapports germano-russes. Ancien interprète et officier de renseignement soviétique, il a quitté l'Armée rouge en 1945 pour s'établir en Russie comme journaliste et historien. Sous les drapeaux pendant la Grande Guerre patriotique,

il eut l'occasion de participer aux interrogatoires des dignitaires nationaux-socialistes comme le maréchal Paulus ou le grand amiral Dönitz. Rien d'étonnant donc à ce qu'il soit publié chez les éditions Aufbau Verlag, ancienne maison d'édition berlinoise de la RDA qui, d'après des informations puisées à bonne source, ne semble pas avoir licencié tout son personnel de lecteurs hérité de l'époque héroïque. Dans son édition primitive, ce livre est paru en 2000 chez Wetsche à Moscou et dans sa traduction allemande, en relié,

toujours chez Aufbau Verlag en 2002, et il mériterait sans aucun doute une édition française.

L'ouvrage comporte deux volets. A partir d'archives auxquelles le lecteur moyen n'a pas accès - certaines ne furent découvertes qu'en 1996 -, Lew Besymenski traite tout d'abord du contexte politique qui a conduit au traité Molotov-Ribbentrop, puis commente toute une série de documents militaires qui sont censés expliquer l'inaction de la direction soviétique à l'aube du 22 juin 1941.

1) Berlin, Aufbau Verlag, 2004.

Cette inaction, il l'explique principalement par la personnalité de Staline, vivant reclus dans le Kremlin et n'étant entouré que par un petit groupe de collaborateurs comme Bériia et Molotov. Notre auteur semble se rallier à la thèse d'un Staline simple dictateur grand-russe, qui se serait éloigné de ses enthousiasmes de jeunesse pour mettre au rancart l'internationalisme marxiste-léniniste. Ainsi ne figurerait pas dans ses œuvres complètes un article paru le 10 octobre 1923 dans *Die rote Fahne*, où Staline prédisait que la victoire du communisme en Allemagne "transférait inévitablement le centre de la révolution mondiale de Moscou à Berlin". L'explication selon laquelle Staline aurait été un simple rassembleur de terres est sans doute simpliste et peut se justifier chez Lew Besymenski par la comparaison entre Hitler et le dictateur soviétique, mais aussi sans doute par le désir de ne pas aller à contre-courant du néo-nationalisme russe, tel qu'il se manifeste avec Vladimir Poutine. En tout cas, il est regrettable que notre auteur gomme pratiquement les purges staliennes pour les nommer simplement "mesures de répression", comme si les purges internes n'étaient pas consubstantielles à l'histoire de la Russie soviétique. Or, tant chez les diplomates qui préparèrent le pacte du 23 août 1939 que chez les militaires qui allaient dans le sens du traité de Rapallo (16 avril 1922) les purges furent particulièrement sanglantes. Si l'expansionnisme racial de Hitler est bien connu, il aurait été souhaitable de la part de notre auteur de fouiller l'histoire et la stratégie du communisme soviétique, pour mieux montrer qu'il était expansionniste par essence.

La thèse de Lew Besymenski veut que Staline ait tablé sur une guerre germano-soviétique en 1942 et qu'il ait pensé pouvoir manœuvrer Hitler pour repousser

l'échéance que les services de renseignement militaires soviétiques (GRU) prévoyaient pourtant pour mai 1941. Ainsi s'expliquerait l'intérêt de Staline pour l'adhésion de l'URSS au pacte tripartite (Allemagne, Italie, Japon). Il devait déclarer expressément au ministre nippon des Affaires étrangères Matsuoka le 18 avril 1941 qu'il regrettait que Berlin n'ait pas encore pris sa décision dans ce sens, et ce malgré les demandes répétées de Staline au Comte Schulenburg, ambassadeur du Reich dans la capitale soviétique. Pourtant, durant les conversations Hitler-Ribbentrop-Molotov de novembre 1940 à Berlin, il semble que ce point de négociation n'ait pas été capital pour la partie soviétique. Ainsi qu'en attestent les instructions vraisemblablement dictées par Staline à Molotov, il s'agissait alors pour le Kremlin d'obtenir de l'Allemagne une sorte de blanc-seing pour une intervention en Bulgarie. Tout compte fait, l'on peut dire que la question du Pacte tripartite fut plus ou moins montée en épingle par la diplomatie soviétique pour permettre d'obtenir la neutralité du Japon dans un futur conflit germano-soviétique. Quoi qu'il en soit, les résidences du NKVD à l'étranger et les services de renseignements militaires prévoyaient avant ce 18 avril 1941 l'opération "Barbarossa", sans toutefois posséder son nom de code.

Le mystère reste entier de savoir pourquoi Staline ne prévoyait la guerre que pour 1942. Notre auteur fait référence à une audition du 21 avril 1939 de l'ambassadeur soviétique à Berlin, Alexis Merekalov, par le Bureau politique du PCUS quant à son appréciation de la situation. Selon Merekalov, il fallait compter avec une agression allemande contre l'URSS dès que le Reich

aurait réglé la situation en Pologne et pris pied en Europe occidentale. Merekalov attendait la guerre entre l'Allemagne et l'URSS pour 1942-1943. Bien que le constat de la faiblesse de l'Armée rouge après la guerre soviéto-finlandaise ait joué, comme en témoigne le protocole de destitution de Vorocholov comme Commissaire du peuple à la Défense du 7 décembre 1940, il semble que Staline ait voulu s'en tenir aux supputations de Merekalov. Après tout, le limogeage de Litvinov et son remplacement par Molotov le 5 mai 1939 devait permettre de parer au plus pressé.

Comme le montre Lew Besymenski, le pacte germano-soviétique fut du côté soviétique uniquement l'œuvre de deux hommes : Staline et Molotov. Des annotations de leurs deux écritures ont été découvertes sur les documents préparatoires à ce pacte. Les autres membres du Bureau politique furent tenus à l'écart des négociations et des préparatifs. Ainsi peut s'expliquer la condamnation à 15 ans de camp de Georgi Astachov, un diplomate soviétique qui, à Berlin, avait été une cheville ouvrière du rapprochement Berlin-Moscou. Alors que les négociations tripartites France/Royaume-Uni/URSS avaient débuté le 18 mars 1939, il négociait à Berlin en sous-main avec la diplomatie allemande. Il fut rappelé à Moscou le 19 août 1939, arrêté et accusé d'activités au profit de la Pologne. Il semble qu'il aurait même pu rencontrer Hitler. Il mourut au Goulag en 1942, non sans avoir constamment proclamé qu'il avait gardé toujours secrètes les négociations germano-soviétiques du printemps 1939. Les mystères du Kremlin voulaient qu'il soit éliminé.

Sur le pacte germano-soviétique proprement dit, on peut croire au vu des documents produits que la partie allemande a agi avec précipitation, surestimant les possibilités

d'accord entre l'URSS et les démocraties occidentales. Les négociations militaires tripartites ne commencèrent que le 12 août 1939, alors que vraisemblablement les dés étaient jetés du côté soviétique en faveur du traité de non-agression puisque le 3 août 1939, Astachov avait annoncé à Molotov que les Allemands proposaient un protocole secret. Contrairement à l'opinion formulée par un historien soviétique de renom de l'agence Novosti, Vilnis Silpols, qui a qualifié l'accord du 23 août 1939 d'"imposé" par les allemands, Besymenski n'a pas tort d'écrire que pour Staline, cet accord était "fondé" au regard des intérêts soviétiques. Notre auteur souligne aussi que les aspects économiques d'un traité avec l'Allemagne nationale-socialiste furent déterminants. Entre 1932, soit avant la prise de pouvoir d'Hitler, et 1938, la part de l'Allemagne dans les importations soviétiques de biens industriels était tombé de 46 % à 4,7 %. Dans le commerce extérieur soviétique, l'Allemagne avait été pour cette rubrique remplacé par les Etats-Unis d'Amérique (26 %) et l'Angleterre (16 %). Staline, qui avait décidé en 1935 de doter l'Union soviétique de la plus grande flotte militaire du monde (programme confirmé le 27 mai 1940), avait besoin de la technique

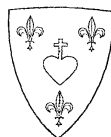
allemande pour y parvenir. Les accords économiques qui accompagnèrent le pacte de non-agression furent établis, en particulier pour les chantiers navals, sous les directives personnelles de Staline. Ils reprirent la coopération économique et financière entre les deux Etats qui avaient cours lorsque le général von Seeckt était à la tête de la *Reichswehr*. L'on ne soulignera pas assez le rôle d'Anastase Mikoyan et, du côté allemand, de Karl Schnurre pour donner corps à cette coopération.

Tout serait allé pour le mieux entre les deux dictateurs si Hitler n'avait décidé de mener la guerre sur deux fronts, possibilité qu'excluait Staline. Besymenski pense qu'il y eut un échange de lettres entre Staline et Hitler au printemps 1941, tout au moins si l'on en croit le Maréchal Joukov, et écarte l'hypothèse que les Allemands auraient simplement pris les devants - hypothèse qui a circulé dans la presse conservatrice d'outre-Rhin. Dans un document non daté et non signé, mais qui aurait été écrit aux alentours du 15 mai 1941, Joukov avait proposé une guerre préventive de l'URSS contre le Troisième Reich. Pour Lew Besymenski, qui rappelle les mesures

de renforcement de l'Armée Rouge sur la ligne de démarcation entre les deux empires, Staline s'en serait tenu à une stratégie défensive. La question mériterait de plus amples recherches. Pour la direction soviétique en tout cas, le 22 juin 1941 avait été précédé de nombreux signes avant-coureurs que les propos rassurants de l'agence *Tass* ne pouvaient entièrement démentir.

Il aurait été bon cependant que l'auteur consacre un chapitre à la portée du remplacement de Litvinov par Molotov aux Affaires étrangères. Certes, Litvinov avait avalisé les Accords de Munich et "le coup de Prague" du 15 mars 1939, mais à ne pas insister sur le changement profond de la politique britannique après la violation par Hitler des Accords de Munich et l'occupation de ce qui restait de la Tchécoslovaquie, Lew Besymenski donne à penser que Staline n'a pas voulu profiter de la guerre imminente pour "tirer les marrons du feu" en faveur de l'Union soviétique. Comme le déclarait le diplomate soviétique Vladimir Potjomkine après les Accords de Munich à l'ambassadeur français Robert Coulondre lors d'une visite d'adieu : "*le quatrième partage de la Pologne n'est pas maintenant exclu*". Dont acte.

Pierre Campguilhem



Un épisode bien oublié : la Petite Eglise

Nous évoquons, ici, la douloureuse et pénible histoire de la "Petite Eglise". Cette histoire est douloureuse parce qu'elle tire son origine d'une fidélité qui fait fi des contingences politiques. Elle est pénible parce que son dénouement aurait vraisemblablement pu être tout autre à deux reprises :

- 1) en 1817, si Louis XVIII avait eu la volonté suffisante pour imposer, nonobstant Decazes et la Chambre des Députés, que "*les maux qui, depuis tant d'années, affligent l'Eglise, cessent entièrement en France, et que la religion recouvre dans ce royaume son ancien éclat*" (Préambule du Concordat de 1817) en envoyant le Concordat de 1801 aux oubliettes ;
- 2) plus récemment, si, profitant du concile Vatican II, "*la fumée de Satan*" n'était "*entrée dans l'Eglise*".

Replaçons-nous dans le contexte de l'époque. En 1801, lors de la signature du Concordat entre Bonaparte et Pie VII, sur les quatre-vingt-un évêques non constitutionnels encore vivants, trente-huit refusent de démissionner en application de l'Article 3 qui leur enjoint de le faire⁽¹⁾ et, en 1803, adressent au Pape leurs réclamations.

Dans de nombreuses provinces de France, Normandie, Bretagne, Rouergue, Touraine, Poitou, Lyonnais et, également, dans le Brabant flamand, à Bruxelles, à Londres, des prêtres et des laïcs se révèlent anticoncordataires d'autant plus que les *Articles organiques* élaborés par Portalis et ajoutés unilatéralement sont venus aggraver la ressemblance entre la Concordat et la Constitution Civile du Clergé de 1790 condamnée par Pie VI. L'appellation de *Petite Eglise*, d'abord réservée aux 400 prêtres de Londres, est, par la suite, étendue à l'ensemble des anticoncordataires.

A la restauration, lors de la né-

gociation du nouveau Concordat, quatorze des seize évêques⁽²⁾, qui vivent encore, se soumettent dont, en 1816, Alexandre de Talleyrand-Périgord (grand-aumônier, ancien archevêque-duc de Reims, qui sera créé cardinal), Mgr de La Fare (ancien évêque de Nancy), Mgr de Coucy (ancien évêque de La Rochelle), Mgr d'Usson de Bonnac (ancien évêque d'Agen), Mgr Duchilleau (ancien évêque de Châlons-sur-Saône) et en 1818, Mgr de Brou de Vareilles (ancien évêque de Gap).

Un ne se soumet pas, Mgr de Thémines (ancien évêque de Blois). Le 27 septembre 1820, Pie VII publie un bref⁽³⁾ qualifiant de "*schisme manifeste*" l'attitude de la *Petite Eglise*.

Mgr de Thémines meurt en 1929, sans avoir ordonné ni prêtres ni évêques. Son successeur spirituel, l'abbé de Broglie meurt en 1841 et le dernier prêtre de la *Petite Eglise*, l'abbé Ozouf

meurt aux Aubiers en 1847. La *Petite Eglise* est alors dirigée par des laïcs.

En 1949, toutefois, le pape Pie XII reconnaît la validité des baptêmes et des mariages faits par la *Petite Eglise* et autorise ses membres qui veulent se soumettre à ne plus faire abjuration ou déclaration de soumission. En 1955, il nomme un visiteur apostolique pour la *Petite Eglise* du Poitou, Mgr Derouineau. Le 26 mars 1965, à Notre-Dame de la Pitié (près de Bressuire), 130 membres de la *Petite Eglise* reçoivent les sacrements (confession, communion, confirmation) des mains du clergé catholique. Mais les innovations consécutives à Vatican II, couplées au jansénisme marquée de la branche lyonnaise, empêchent finalement un ralliement général. Et la *Petite Eglise* qui, en 1982, devient la *Petite Eglise apostolique vieille-catholique*, sombre, pour de bon, dans le schisme et l'hérésie...

Louis Brékilien

Pour terminer, voici la très belle lettre⁽⁴⁾ de Mgr Alexandre de Talleyrand-Périgord qu'il écrit au Pape le 8 novembre 1816, lors de sa soumission :

"Très-saint Père, le Roi vient de nous faire connoître⁽⁵⁾ qu'il est sur le point de terminer avec votre Sainteté des négociations dont la fin doit rendre une paix entière à l'église de France ; mais la joie que nous causent d'aussi heureuses espérances ne seroit ni pleine ni parfaite, si nous pouvions penser que votre cœur paternel dût éprouver encore le plus léger ressentiment d'amertume de ce que nous n'avons pas adhéré à ses désirs dans des circonstances déplorables bien différentes de celles où nous nous trouvons aujourd'hui, et qu'elle nous annonçoit elle-même lui être si pénibles et si douloureuses.

Quoique nous aimions à nous persuader, très-saint Père, que votre Sainteté a déjà éloigné jusqu'au souvenir de toutes les contradictions et de toutes les peines auxquelles elle a été livrée, et dont la divine Providence a daigné la consoler, ainsi que nous, par des faveurs inattendues et extraordinaires, cependant notre respect et notre soumission pour la chaire de saint Pierre, notre vénération pour votre Sainteté, qui, par permission divine, l'occupe aujourd'hui si glorieusement, notre amour pour l'église gallicane, dont les intérêts n'ont jamais cessé de nous être chers, nous imposent le devoir de chercher à dissiper tous les nuages qui auroient pu s'élever dans l'esprit de votre Sainteté sur nos véritables dispositions.

1) "Sa Sainteté déclare aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même celui de leurs sièges. D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Eglise (refus, néanmoins, auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante..."

2) Mgr de Bovet s'était soumis en 1812.

3) Que Louis XVIII refuse de publier.

4) Nous avons repris le texte français publié par *L'Ami de la Religion et du Roi*, Tome XIV, Mercredi 26 novembre 1817.

5) Nous avons conservé l'orthographe et la ponctuation de l'époque.

A Dieu ne plaise, très-saint Père, que nous ayons voulu jamais nous diviser d'avec le saint Siègle, ni prétendre diminuer la puissance apostolique. Ce seroit nous faire injure que de nous attribuer d'avoir pensé que pour quelque cause que ce fût, à raison des circonstances, on pût se séparer de la communion de l'église romaine. Nous avons toujours fait profession de la regarder, ainsi que nos prédécesseurs dans l'épiscopat, comme la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les églises, avec laquelle toutes les églises et tous les fidèles doivent s'accorder, à cause de sa principale et excellente principauté.

Pour lever jusqu'au moindre doute qu'on pourroit former sur nos sentimens à cet égard, nous en renouvelons, nous en déposons, au pied du trône de votre Sainteté, la déclaration franche et solennelle, l'assurant de plus, que loin de devenir jamais un obstacle aux mesures qu'elle croirait devoir prendre, de concert avec le Roi, pour mettre fin à tout ce qui s'oppose, en France, au bien de la religion et l'exécution des lois de l'Eglise, nous consentirions plutôt, s'il étoit nécessaire, à être jetés, comme le Prophète, au milieu d'une mer orageuse, et à disparaître pour toujours, afin d'apaiser la tempête.

Nous supplions donc votre Sainteté de vouloir bien, en oubliant ce qui est en arrière, et en jetant désormais un voile sur tout ce qui auroit pu, contre nos intentions, affliger son cœur, recevoir avec bonté l'expression fidèle de nos sentimens, de notre vénération filiale, de notre obéissance, et de notre empressement à seconder ses pieux désirs pour l'église de France.

Puissent cet hommage et ces protestations être dignes de votre Sainteté, qui, indépendamment de la primauté d'honneur et de juridiction qui l'a placée à la tête de tout l'épiscopat, exerce encore sur lui une si grande influence par ses vertus ! Puissent-ils, ainsi que le souhaitoit un de nos plus savans évêques, au nom de toute l'église gallicane, être dignes de nos pères, dignes de nos descendants, dignes enfin d'être comptés parmi les actes authentiques de l'Eglise, et insérés avec honneur dans ces registres immortels où sont compris les décrets qui regardent non-seulement la vie présente, mais encore la vie future et l'éternité toute entière.

Prosternés aux pieds de votre Sainteté, je la prie de m'accorder particulièrement sa bénédiction apostolique, et je suis avec respect, très-saint Père, de votre Sainteté, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Paris, le 8 novembre 1816

† ALEX. ANG., ancien archevêque duc de Reims.

† A. L.H., ancien évêque de Nancy.

† Jean-Louis d'USSON DE BONNAC, ancien évêque d'Agen.

† J. B. DUCHILLEAU, ancien évêque de Châlons-sur-Saône.

† Jean-Charles de COUCY, ancien évêque de La Rochelle. »

Il est des archevêques « rebelles » dont la désobéissance envers l'Autorité Suprême, qui erre, constitue, en fait, l'ultime sacrifice que leur dicte un amour absolu de l'Église et du Saint-Siège...

La démocratie contemporaine analysée par un universitaire contemporain

“La démocratie contemporaine n'est pas tant une institution politique qu'une forme d'enveloppement “total” de nos existences. Le processus de globalisation démocratique actuellement en cours coïncide désormais avec celui du développement de la civilisation des mœurs. Dès l'école maternelle, les enfants sont initiés aux “conduites citoyennes” et à la règle démocratique. Toutes les autres formes politiques concurrentes y sont discréditées. Tout se passe comme si la démocratie était l'unique rempart à l'expansion des foyers de barbarie - Etats dits voyous, organisations terroristes... Comme si notre époque était celle du couronnement d'une essence démocratique dont le culte est en expansion constante. Lorsque tout ce qui tend à s'opposer à ce nouvel absolutisme démocratique se voit discrédité, que reste-t-il de la tolérance démocratique ?”

Alain Brossat, Professeur de philosophie à l'Université Paris 8-Saint-Denis, in *Le sacre de la démocratie, Tableau clinique d'une pandémie* - Anabet Editions - août 2007

L'assassinat du Duc d'Enghien ou le vrai sacre de Napoléon

“La souveraineté... : Le choix que l'on en fait décide de ce que sera le corps social, et donne son sens à l'Etat”.

Louis, duc d'Anjou

Depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution, il était communément admis qu'une institution politique, digne de ce nom, reposait sur deux fondements, la **légitimité naturelle** et la **légitimité théologique**, et que privilégier l'une au détriment de l'autre conduisait généralement à la catastrophe.

La période historique qui va de l'Empire romain à la Révolution permet d'étayer notre propos.

En 476, l'Empire romain s'écroule. L'on s'accorde pour voir dans cet événement la conséquence de la faiblesse des institutions : la durée moyenne du règne d'un empereur est de sept ans et la moitié d'entre eux sont assassinés. En fait, la **légitimité naturelle** avait disparu ! Et pourtant, en 476, le christianisme est la religion de l'Etat depuis environ 150 ans, conférant, ainsi, aux institutions une indéniable **légitimité théologique** !

Rassemblant, tant bien que mal, les débris de l'Empire, les Mérovingiens, puis les Carolingiens se sont évertués à bâtir une *cité* où les deux légitimités, naturelle et théologique, s'arc-boutaient mutuellement. Il reviendra, ensuite, aux Capétiens le mérite de hisser les institutions à un degré de perfection jamais égalé. Ce sera le *“miracle capétien”*.

Avec la Révolution, tout bascule, les deux légitimités disparaissent. La Révolution est révolte contre Dieu, non seulement contre Dieu, Objet de la Foi et du Culte, mais tout autant, et probablement davantage⁽¹⁾, contre Dieu, Créateur et Auteur du droit naturel.

La haine de Dieu, qui sous-tend cette révolte, constitue, en fait, une nouvelle légitimité, non plus théologique, mais révolutionnaire. C'est cette légitimité “à l'envers” qui va, dès lors, modeler les institutions. De même que, sous l'ancienne France, on observe une cohérence entre les légitimités naturelle et théologique, de même, après 1789⁽²⁾, les révolutionnaires vont logiquement chercher à établir une cohérence entre leur haine de Dieu et les institutions qu'ils mettent en place. Et les fruits de telles institutions sont nécessairement amers, nonobstant la bonne volonté, voire la vertu, des hommes⁽³⁾ qui les servent !

L'histoire du Premier Empire nous fournit une excellente application pratique.

L'Empire, une étape nécessaire à la Révolution

La période qui va de 1789 à 1800 est généralement considérée, y compris par les thuriféraires des *“Grands Ancêtres”*, comme peu bénéfique aux plans économique, social et militaire. Quant au plan spirituel...

Pour les années comprises entre 1800 et 1814, les choses sont moins évidentes et le fait même qu'elles ne soient pas communément ad-

mises comme faisant partie intégrante de la Révolution est révélateur de l'illusion dans laquelle elles ont laissé bon nombre de catholiques et de bonnes volontés.

Il faut assez peu connaître cette période pour affirmer que Bonaparte a pris le pouvoir le 18 brumaire. L'ensemble des historiens de la période révolution-

naire constate que ce coup d'état est préparé à l'avance par d'autres hommes que Bonaparte. Au départ, ce n'est même pas lui qui a été choisi pour remplir le rôle central du complot, d'autres généraux ont été pressentis (Joubert, Moreau, Dumas).

Pour bien comprendre l'événement et les motivations des personnes qui l'ont organisé, il faut

1) L'épisode du Concordat de 1801 montre que la Révolution peut très bien se satisfaire d'un catholicisme coupé, en fait, du droit naturel et, plus tard, Jules Ferry pourra écrire, dans sa *Lettre aux Instituteurs* du 17 novembre 1883 : *“La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contre-dire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier ; d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Eglise, l'instruction morale à l'école...”*.

2) La Restauration est à mettre entre parenthèses.

3) La méconnaissance de ce fait, pourtant élémentaire, sera à l'origine de bien des déconvenues au cours des XIX^e et XX^e siècles !

survoler la décennie qui l'a précédé.

Malgré les grandes envolées lyriques, ce qui caractérise la France révolutionnaire, ce sont : la terreur, la tyrannie, la guerre civile, l'instabilité gouvernementale endémique, l'invasion, la faillite, la famine... Aucune société ne survit bien longtemps dans ces conditions. Pays le plus peuplé et le plus riche d'Europe en 1789, la France républicaine de 1799 est complètement ruinée, traumatisée à l'intérieur et très vulnérable à l'extérieur. Écoutons Jacques Bainville : *“Les intérêts sont lésés, l'insécurité, l'inquiétude sont partout, tandis que les nouvelles désastreuses de la guerre se succèdent... Il (Sieyès) voit que la Révolution et la République courent à la ruine et que ce grand désordre aggravé par les défaites militaires, ne peut se terminer que par la restauration des Bourbons...”*⁽¹⁾. Mgr Delassus confirme : *“... Elle (la France en 1814) tourna donc les*

yeux vers les fils de saint Louis. Déjà, en 1799, son cœur les appelait.”⁽²⁾. La République est en danger !

La souveraineté populaire, la liberté, l'égalité, la fraternité..., se soldent par des catastrophes que les révolutionnaires de bon calibre n'arrivent pas encore à compenser par la manipulation de l'opinion. A travers chaque coup d'état, entre 1789 et 1804, les têtes pensantes, régicides ou autres, ne cherchent qu'à sauver la République et ses ruines. Ils échafaudent sans cesse de nouveaux remèdes qui aboutissent, en fait, à une concentration progressive du pouvoir.

Au désordre conventionnel succède le Directoire censé, grâce à un exécutif confié à cinq Directeurs renouvelables annuellement, améliorer la situation. Cela ne suffit pas. Incompétents et vénaux, les hommes au pou-

voir s'avèrent incapables de maîtriser la situation et de résister aux coups de boutoir des royalistes et des extrémistes jacobins.

La catastrophe semble inévitable. Les révolutionnaires montent, alors, le coup d'état du 18 brumaire. C'est le Consulat, avec trois Consuls renouvelables tous les dix ans et bientôt nommés à vie.

Un Premier Consul, véritable monarque révolutionnaire, c'est bien, mais vulnérable aux coups des ennemis de droite comme de gauche ! Avec l'Empire, la Révolution se dote de l'hérédité et du prestige qu'elle confère à toute institution. Adolphe Thiers, lui-même, reconnaît que l'Empire c'est *“la révolution se réfugiant au port de la monarchie”*⁽³⁾.

Mais, pour faire une monarchie, il faut un monarque ! Et pour occuper ce poste, nul n'avait d'aussi bonnes références que Bonaparte !

La personnalité de Bonaparte

Quelques traits...

Pendant le siège de Toulon, Bonaparte disait à Barras : *“Marat et Robespierre, voilà mes saints !”*⁽⁴⁾.

Après une victoire en Italie, il confiait au général Joubert : *“Je suis prêt à traiter avec cette prê-*

traille, et, pour cette fois-ci, saint Pierre sauvera encore la capitale en nous cédant ses plus beaux Etats”⁽⁵⁾.

Au Directoire : *“Mon opinion est que Rome, une fois privée de Bologne, Ferrare, la Romagne, et des trente millions que nous lui*

ôtons, ne peut plus exister : cette machine se détraquera toute seule.”⁽⁶⁾.

“On veut détruire la révolution. Je la défendrai, car je suis la révolution, moi, moi.”⁽⁷⁾.

Bonaparte choisi par la Révolution

Quelques citations...

De Napoléon III : *“La Révolution mourante, mais non vaincue, avait légué à Napoléon ses der-*

nières volontés. Eclaire les nations, dût-elle lui dire : affermis sur des bases solides les principaux résultats de nos efforts.

Exécute en étendue ce que j'ai dû faire en profondeur. Soit pour l'Europe ce que j'ai été pour la France. Cette grande mission, Napoléon

1) Jacques Bainville *Napoléon* - Arthème Fayard - Paris 1955, p. 109.

2) Mgr Delassus *Le Problème de l'Heure Présente* - p. 95.

3) Jacques Bainville - op. cit. p. 199.

4) Cité par *Sous la Bannière* n° 85 - p. 10.

5) Mgr Delassus - op. cit. p. 95.

6) Mgr Delassus - op. cit. p. 95.

7) Thiers *Histoire du Consulat et de l'Empire* Tome V, p. 14 - cité par Mgr Delassus, op. cit. p. 97.

l'accomplit jusqu'au bout."⁽¹⁾.

De Donoso Cortès : "... *Napoléon a été la France faite homme pour propager l'idée révolutionnaire.*"⁽²⁾.

De lui-même : "*Les civils et Sieyès ne me considéraient que comme leur machine... Je n'étais que leur agent.*"⁽³⁾.

De Jean Savant, un des spécialistes de Bonaparte : "*Il y a beaucoup d'individus en France qui n'obéissent pas et qu'il ne maîtrisera jamais... Au 18 brumaire, les hommes politiques l'ont considéré comme l'homme de main... Cambacérès est le pontife de la maçonnerie en France... jamais il (Bonaparte) ne manquera de respect à Cambacérès... Si Fouché l'eût voulu, à lui seul il eût fait échouer le 18 brumaire... Bourrienne, le secrétaire, et Joséphine, la femme du*

chef de l'Etat, reçoivent de Fouché, chaque mois, respectivement 25 000 et 30 000 francs-or (somme prodigieuse) pour espionner Bonaparte."⁽⁴⁾

De Jacques Bainville : "*On a tendance à simplifier et à s'imaginer que le 10 brumaire, Bonaparte disposait de la France, qu'il n'avait qu'à commander et que tout le monde était disposé à obéir. C'est une fausse image de la situation. Si le pouvoir souverain, absolu, lui vient par la suite - et d'ailleurs pour un temps très court au regard de l'histoire - c'est au contraire en raison des résistances qu'il eut à vaincre.*"⁽⁵⁾.

Le fonctionnement de l'Empire lui-même révèle, au-delà d'une gloire factice et épuisante, le peu de fondement de l'autorité.

La propagande et le contrôle de la presse jouent déjà un rôle fondamental pour le pouvoir napoléonien, les échecs étant camouflés, les succès amplifiés... "*Je n'agis que sur les imaginations de la nation ; lorsque ce moyen manquera, je ne serai plus rien.*"⁽⁶⁾ Par certain côté, le pouvoir impérial ressemble plus à une manipulation qu'au pouvoir absolu que l'on imagine. Bonaparte ne peut perdre une bataille car la Révolution n'a que faire d'un général maladroit, fût-il empereur. Sa fortune est liée non pas à l'histoire d'une race comme cela était pour Louis XIV, mais à ses succès militaires. En 1814, alors que la situation militaire n'est pas complètement désespérée, les maréchaux refusent de continuer à se battre et viennent, en personnes, à Fontainebleau, contraindre l'empereur à l'exil !

Le vrai sacre de Bonaparte

L'événement qui manifeste le mieux cette dépendance de Bonaparte par rapport à la Révolution est l'assassinat du duc d'Enghien.

Avec l'empire, la Révolution prend le risque de l'hérédité qui renforce considérablement le pouvoir du monarque en lui conférant une autonomie qui ne peut que grandir avec le temps et ouvre des perspectives peu rassurantes pour les révolutionnaires qui n'ont jamais été de grands téméraires. Les circonstances exigeaient un "empereur révolutionnaire" mais, encore fallait-il obtenir de cet

homme des garanties solides pour qu'une fois au pouvoir il ne cède pas à des velléités d'indépendance ou que l'idée ne lui vienne pas de jouer les Monck !

Quelle meilleure caution ou garantie les révolutionnaires pouvaient-ils obtenir que l'assassinat d'un Bourbon ? Ainsi Bonaparte rejoignait la corporation des régicides, sorte d'académie de la Révolution dont on retrouve les membres sur toutes les allées du pouvoir depuis 1789⁽⁷⁾.

Il avait fait couler le sang d'un Bourbon ! Nul acte ne pouvait

mieux sceller sa mission contre la civilisation française que de faire couler le sang de la race qui l'avait fondée. Cette race était, à elle seule, une institution. Bonaparte, en assassinant le duc d'Enghien, montre, de manière irrémédiable, qu'il n'est qu'une pièce d'une autre institution, la Révolution.

Dans ses mémoires, Talleyrand est clair à ce sujet : "*L'assassinat du duc d'Enghien, commis uniquement pour s'assurer, en se plaçant dans leurs rangs, ceux à qui la mort de Louis XVI faisait craindre toute espèce de pouvoir ne venant pas*

1) Mgr Delassus - op. cit. p. 98.

2) Cité par *Sous la Bannière* n° 85 - p. 10.

3) *Journal de Ste-Hélène*, cité par *Sous la Bannière* n° 85 - p. 11.

4) Jean Savant *Tel fut Napoléon* p. 142/143 - cité par *Sous la Bannière* n° 85 - p. 11.

5) Jacques Bainville - op. cit. p. 127.

6) Jacques Bainville - op. cit. p. 148.

7) Il est à noter que, en 1989, lors des fêtes du Bicentenaire de la Révolution organisées par la Mairie de Paris, le maire de l'époque, M. Jacques Chirac, invita un certain nombre de descendants de régicides, bien inconnus par ailleurs. Citons : des descendants de Delacroix (dit Delacroix de Contaut), Lamarque, Legendre (auteur du célèbre : "*Qu'on coupe le roi en 84 quartiers pour en envoyer une pièce à chaque département.*"), Le Tourneur, Lindet, Loiseau, Merlin de Douai, Merlino, Nioche, Oudot, Petit-Jean, Pflieger, etc.

d'eux..."⁽¹⁾.

D'ailleurs, Bonaparte disait lui-même à Louis Fontanes : *"J'ai versé du sang, je le devais, et j'en répandrai peut-être encore, mais sans colère et tout simplement parce que la saignée entre dans les combinaisons politiques. Je suis l'homme de l'Etat, je suis la Révolution française et je la soutiendrai."*⁽²⁾.

En fait, si le sacre à Notre-Dame⁽³⁾ est organisé afin de rallier solidement les catholiques à l'empire, il n'a été possible que grâce à l'assassinat du duc d'Enghien quelques mois auparavant. Cet acte révoltant et gratuit, en scellant dans le sang d'un Bourbon la dépendance de Bonaparte vis-à-vis de la

Révolution, constitue le vrai "sacre" de Napoléon, de même que, sous l'Ancien Régime, le sacre de Reims scellait la dépendance du Roi vis-à-vis de Dieu et de son Eglise.

Le fait que ce soit le Pape, lui-même, qui réalisait ce "faux" revêtait de l'importance pour les révolutionnaires. D'une part, la présence du Pontife Romain apportait un peu de crédibilité par rapport à un "sacre" réalisé par un de ces évêques au passé plus que douteux qui fourmillaient alors. D'autre part, dans la geste napoléonienne, la référence aux Carolingiens⁽⁴⁾ est constante. Après les prétentieux vocables d'empire et d'empereur, il ne manquait plus que le sacre par un

pape et la Révolution disposait de "son Charlemagne", sautant allègrement par-dessus le souvenir dangereux des Capétiens et plus particulièrement de ces dangereux Bourbons !

Après avoir détruit⁽⁵⁾ la légitimité naturelle le 21 janvier 1793, la Révolution falsifiait et dénaturait la légitimité théologique le 2 décembre 1804 ! La voie était ouverte à toutes les instabilités, guerres civiles et invasions...

Et elle le sera tant que la *Cité France* ne se fondera pas, à nouveau, sur les deux piliers, connus depuis l'Antiquité, la légitimité naturelle et la légitimité théologique.

Coetro

1) Talleyrand par Louis Madelin - Taillandier - Paris 1979 - p. 169.

2) Yves Griffon in *La Revue Universelle des Faits et des Idées* - N° 175 - novembre/décembre 1993.

3) Il est à noter que Notre-Dame de Paris n'avait vu qu'un autre sacre de "souverain", celui de Henri VI d'Angleterre en 1431 !

4) Par ailleurs, le romantisme naissant était en train de fabriquer un Moyen-Âge pseudo-historique dans lequel l'époque carolingienne, quoique peu connue, devait avoir une place de choix (Cf. Victor Hugo, plus tard).

5) Du moins, le croyait-elle !

Sites Internet à visiter :

⇒ www.uclf.org (site de l'uclf).

⇒ www.monarchie-fr.org (site uclf)

⇒ www.royauté.org (site de l'Institut de la Maison de Bourbon).

⇒ www.cercle-henri4.com (site du cercle légitimiste du Béarn).

⇒ www.LaRochejaquelein.com (site de la famille La Rochejaquelein).

⇒ guy-auge.ifrance.com (site de l'Association des Amis de Guy Augé).

Des livres pour les p'tits chouans

Diffusion de la Pensée Française (SA D.P.F. : BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil) vient d'éditer son catalogue de livres pour enfants et jeunes de 1 an à 15 ans et plus :

"Nous devons tout faire pour exciter la curiosité de nos jeunes chouans pour qu'ils deviennent des hommes complets. Nous vous proposons un choix très important de titres qui vous permettront de les intéresser tout en les distrayant..."

Commande :

⇒ Par correspondance à SA D.P.F.: BP 1, 86190 Chiré en Montreuil, tél. : 05 49 51 83 04 - fax : 05 49 51 63 50.

⇒ En magasin : Duquesne Diffusion, 27 Avenue Duquesne, 75007 Paris: tél. : 01 45 55 87 55 - fax : 01 45 50 45 95, www.duquesne-diffusion.com - messagerie : duquesne.diffusion@orange.fr

Saint Jean Bosco chez Mgr le comte de Chambord

L'écrivain Jean de La Varende (1887-1959), dans son étude consacrée à Don Bosco, "*le saint qui avait appris de sa mère l'honneur d'être pauvre*"⁽¹⁾, traite assez longuement de la visite que ce dernier fit à Froshdorf, peu avant la disparition du dernier Bourbon de la branche aînée. C'est à la demande expresse de l'épouse du prince que le comte Joseph du Bourg, très ardent et actif légitimiste, se rendit à Turin, dans l'été de 1883, afin de convaincre l'homme de Dieu de se rendre en Autriche. Il espérait ainsi, tout comme l'entourage d'Henri V, que Don Bosco, connu pour ses dons de thaumaturge, pourrait obtenir du Ciel la guérison de l'illustre malade affligé de terribles maux d'estomac qui laissaient entrevoir une issue fatale prochaine.

L'auteur irremplaçable des *Manants du Roi* trace, au fil des pages, un attachant portrait de Joseph du Bourg, qu'avaient bien connu ceux de sa famille :

"C'était un enragé légitimiste, mais à un point qui nous alarme maintenant, nous humilie aussi d'ailleurs. Qu'est notre loyalisme en face d'une telle fidélité de cœur, d'esprit, de sentiments ? Ah ! nous sommes des radicaux, à côté, et c'est tout dire. Que penser de soi au contact d'une telle adoration humaine, d'une pareille ferveur dynastique ? Le Roi remplissait son être, régissait sa conscience. On était trop ému pour considérer cette imprégnation comme une exagération sentimentale..."⁽²⁾

Cette "*religion royale*" rejoignait celle que la grande majorité des Français professait encore dans les dernières années de l'Ancien Régime. Le maréchal Marmont en porte témoignage dans ses Mémoires : "*J'avais pour le Roi un sentiment difficile à définir, un sentiment de dévouement avec un caractère religieux. Le mot de Roi avait alors une magie, une puissance que rien n'avait altérées. Dans les cœurs droits et purs, cet amour devenait une espèce de culte*"⁽³⁾.

Lorsque l'envoyé de Froshdorf parvint à la "*Cité salésienne*" de Turin, il trouva don Bosco peu disposé à faire un long déplacement pour se rendre au chevet d'un prince qui lui demeurait étranger. Il voulait bien prier avec ferveur pour le rétablissement du Chef de la Maison de France mais, de là à prendre le chemin des Alpes styriennes ! Cela faisait beaucoup. Il faut dire que le saint prêtre, déjà âgé et envahi de responsabilités multiples, se remettait à peine d'un séjour à Paris qui l'avait fatigué. Accaparé par l'enthousiasme des fidèles de la capitale, il avait rencontré beaucoup de monde, répondant avec sa bonhomie habituelle à de nombreuses sollicitations et participant à "mille" manifestations. Sa santé s'en ressentait.

Son petit-cousin, le romancier Henri Bosco (1888-1976)⁽⁴⁾, dans son livre *Saint Jean Bosco*, écrit

à propos de ce séjour parisien :

"Aussitôt, on eut ce spectacle imprévu d'une ville se "jetant sous les pas d'un saint". Jamais on n'avait vu autour d'un prêtre, depuis l'arrivée du pape Pie VII, une foule si vaste, si ardente. Déjà un bruit court : il fait des miracles!... Ce saint annoncé, attendu, c'est vraiment un saint, mais de plus un saint qui est là, visible, tangible, présent. Un saint qui accueille, qui comprend, qui guérit même à l'occasion, qui bénit d'une main attendrie, paternelle..."

Un tel personnage ne pouvait, malgré ses réticences, qu'être touché par l'empressement de son visiteur. Sans inutile précipitation, manifestant presque une certaine indifférence, don Bosco prit ses dispositions pour quitter, durant quelques jours, sa fondation. Accompagné de son adjoint et futur successeur, don Rua, il suivit le comte du Bourg à la gare de Turin. Nos trois voyageurs, après un trajet peu confortable, débarquèrent à Froshdorf le 15 juillet 1883, jour de la Saint Henri.

L'arrivée du père des salésiens, ce petit ecclésiastique piémontais, redonna de l'espoir aux familiers du prince⁽⁵⁾. Ceci alors même que le doyen de la Faculté de médecine de Paris, le professeur Joseph Vulpian (1826-1887), appelé en consultation, se montrait très pessimiste. Persuadé que le patient souffrait d'une tumeur stomacale cancéreuse, il ne laissait au comte de Chambord aucune chance de guérison. Ce diagnostic se trouvera d'ail-

1) Cf. Daniel Rops : "*Histoire de l'Eglise du Christ*" tome X - Co-édition Fayard-Grasset - 1962-1965.

2) Cf. Comte Joseph du Bourg : "*Les entrevues des princes à Froshdorf en 1873 et 19883*" - Librairie Académique Perrin.

3) Cf. Pierre Gaxotte et Jean Tulard : "*La Révolution française*", édition universitaire - Fayard - 1975 - (autre citation : ... le Français était "ivre d'amour pour son Roi...").

4) Cité dans "*Histoire de l'Eglise du Christ*" - ibidem.

5) Cf. Luigi Bader : "*Les Bourbons de France en exil à Gorizia*" (1836-1845 - 1875-1886). Préface de Jacques Ploncard d'Assac - Librairie Académique Perrin.

leurs démenti au moment de l'embaumement : la tumeur n'existait pas.

Il semble que, dans un premier temps, Don Bosco pria longuement dans l'oratoire du château. Le malade fit alors preuve d'une certaine impatience, mais il n'ignorait pas que Dieu devait être "premier servi"⁽⁶⁾. Et puis, il faut bien le dire, le saint, au tempérament si particulier, faisait de la patience et de l'abandon à la divine Providence, une de ses règles de vie.

Enfin, le prêtre se rendit au chevet du Comte pour un premier entretien d'une quinzaine de minutes, sous le regard attentif de Madame. A l'issue de cette conversation,

Henri V déclara tout heureux à Joseph du Bourg :

*"Mon cher, je suis guéri !
Tous, tant que nous sommes,
nous n'allons pas à la cheville de
don Bosco !"*

Le mieux se confirma dans la suite de la journée. Le saint, lui-même, s'adressant aux intimes du château, "semblait escompter la guérison". Il envisageait même de mettre sur pied un pèlerinage de remerciement à Notre-Dame Auxiliatrice, honorée à l'institut turinois. Le jour même, le prince fit une brève apparition dans la salle à manger, au cours du dîner, afin de marquer la Saint Henri.

Avant de repartir pour l'Italie, le mardi 17 juillet, Don Bosco reçut du couple royal un don généreux de vingt mille francs. Au cours d'un ultime tête à tête, le comte du Bourg poussa l'ecclésiastique dans ses retranchements. Il voulait savoir ! Don Bosco lui fit cette confidence :

*"Monseigneur ne régnera pas,
mais j'espère que la Sainte Vierge
lui rendra la santé..."*. Il ajouta à ses propos une mise en garde contre les francs-maçons.

Celui qui, à sa naissance, avait été appelé "l'enfant du miracle" rendit son âme à Dieu au matin du 24 août 1883.

Pierre Valancony

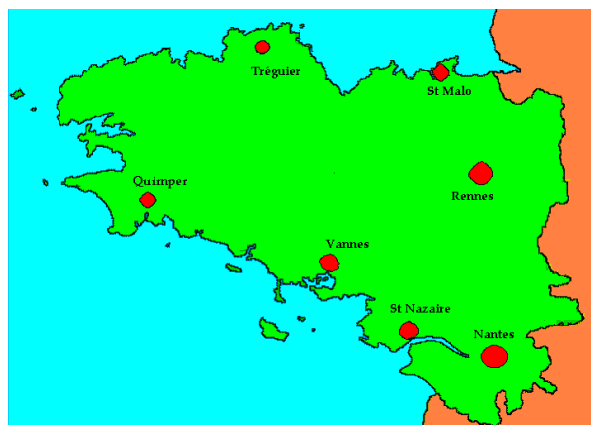
6) Cf. Jean de La Varende : "Don Bosco" - Fayard Editeur.

Un nouveau Cercle adhère à l'UCLF

La réunion annuelle des Présidents des Cercles de l'UCLF était programmée pour le 17 novembre 2007 à Paris.

Lors de cette réunion, la Fédération Bretonne Légitimiste devait présenter la demande d'adhésion d'un nouveau cercle, le Cercle *Duchesse Anne* de Cornouaille.

La réunion ayant été annulée du fait de la grève des transports en cours, le président de l'UCLF, usant de la procédure exceptionnelle prévue par la charte, a examiné et accepté cette demande.



Le nouveau cercle a pour président M. Alain de Kerguelen (Le Kergoat 29140 Melven).

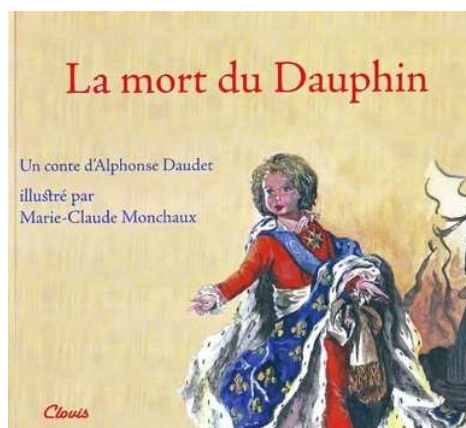
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Il rejoint, au sein de la Fédération Légitimiste, les cercles :

- Arthur de Richemont (Rennes) du comté de Rennes,
- Georges Cadoudal (Vannes) du Bro Erec,
- Madame Elisabeth (Nantes) du comté de Nantes,
- Jean de Beaumanoir (Saint-Malo) du pays de Rance et du Poudouvre,
- Saint-Yves (Tréguier) du Trégor,
- La Cathelinière (Saint-Nazaire) du pays de Saint-Nazaire.



Livre reçu



La mort du Dauphin par Alphonse Daudet - Editions Clovis 11, rue Cluseret BP 125 92154 Suresnes cedex.

“Le petit dauphin est malade, le petit dauphin va mourir”

Moins célèbre, sans doute que *La chèvre de Monsieur Seguin*, ou *Les trois messes basses*, ce conte qu'Alphonse Daudet publie dans ses *Lettres de mon moulin* vient d'être remis à l'honneur.

Nous retrouvons avec plaisir, dans cette édition offerte aux enfants, le talent de conteur de notre auteur, et la fraîcheur du récit qui conquiert petits et grands. Au-delà de la mort du petit Dauphin, de la naïveté de l'enfant qui fait sourire et qui émeut tout à la fois, Daudet invite discrètement à regarder la vie et les hommes avec les yeux de l'âme : *“Mais alors,*

d'être Dauphin, ce n'est rien du tout ?”

Merci aux Editions Clovis de nous offrir la joie de retrouver Daudet, de le faire connaître aux enfants de si belle façon grâce aux riches illustrations de Marie-Claire Monchaux.

Enfin un vrai livre, qui met à l'honneur quelques belles pages de notre littérature. Une belle idée de cadeau qui remplacera avantageusement toute cette littérature enfantine mièvre, voire vulgaire, mal écrite et mal illustrée.

G. B.P.

Revue de presse

La Blanche Hermine

(Fédération Bretonne Légitimiste, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7)
Au sommaire du n° 63 - novembre-décembre 2007 : *Les vingt ans de votre publication. En bref... Regard sur le drame algérien (suite). Monseigneur de Ségur : “Vive le Roi”. La Bretagne catholique : une sainte malouine : Amélie Fristel. Les pages de notre histoire : une oraison funèbre pour la Bretagne. Le droit divin providentiel : mythe ou réalité dans la pensée de Bossuet ? La contre-révolution en œuvre : le comte Joseph de Puisaye en Bretagne en 1793 - 1794. Notes de lecture. De jeunes légitimistes aux Invalides...*

Le Lien légitimiste

(Gérard de Villèle, 10 place Foire-le-Roi, 37000 Tours)

Au sommaire du n° 17 - septembre-octobre 2007 : *Regard et politique. Où est passée la tête d'Henri IV ?*

Journal de mon voyage à Frohsdorff et Goritz. A propos de choses diverses qui courent ici ou là... Les Beaux-Arts en révolution : au bruit des armes, les arts se taisent... (première partie).

Lecture et Tradition

(D.P.F. - BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 363 - mai 2007 *L'Eglise face au péril communiste. L'Accord de Metz et la décomposition du catholicisme. Le rêve de Jean. Un nouveau genre de roman scout. Riaumont. Passion et Résurrection. Legenda : le monde du livre et de l'édition.*

Sous la Bannière

(Les Guillots, 18260 Villegenon)
Au sommaire du n° 133 - septembre-octobre 2007 : *Jeanne et la Castille. Rome est dans l'apostasie. Réponse à l'article premier. Benoît XVI et les dieux païens du sexe. Le Père Noël.*

Enquête sur le forum catholique. Du Motu Proprio au troisième secret de Fatima. Lettre ouverte au cardinal Bertone.

Lectures Françaises

(SA D.P.F. - BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 607 - novembre 2007 : *Style et vocabulaire de rupture. Le traité européen “simplifié” de Lisbonne : la France trahie ! Carnet par date. Une tentative malheureuse de contrôle de l'immigration. “Recadrage” des élus sarkozistes. Quelques données sur l'organisation du Palais Bourbon. La libération des infirmières bulgares. Le nouveau communisme est-il arrivé ? Le cocotier de Dominique Strauss-Kahn. Serge de Beketch. Prière, Acat, Fatima, Euthanasie. Dans notre courrier. Echos et rumeurs. Le mondialisme en marche. La vie des livres. Un catalogue de livres pour répondre à la désinformation.*

Courrier de Rome, Si si no no

(BP 156, 78001 Versailles cedex)

Au sommaire du n° 304 - octobre 2007 : *Commentaires sur le document de la Congrégation pour la doctrine de la Foi au sujet de la doctrine sur l'Eglise. 1962 : révolution dans l'Eglise : brève chronique de l'occupation néomoderniste de l'Eglise catholique.*

Le Combat de la Foi catholique

(Le Moulin du Pin,

53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf)

Au sommaire du n° 154 - mars 2007 : *Bienheureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des impies... Comment se déroule une retraite. Le prêtre consacre les âmes. Connaissons notre mère : troisième douleur de Marie : Jésus perdu et retrouvé au Temple. Confrérie Notre-Dame du Sacré-Cœur. Conseil de lecture. Être homme d'oraison.*

Le Lien (DRAC)

(8 rue Vavin, 75006 Paris)

Au sommaire du n° 227 - octobre

2007 : *Informations. Page littéraire. Libres propos. Tribune libre : escadron de la mort, l'école française, la torture qualité France... Amérique latine. 6 juin 2007 - 63^{ème} anniversaire du D-day. Commémoration drakkar 2007 : Deuil-La-Barre : un 1^{er} hommage aux parachutistes morts au Liban. Juste pour rire (la cigale et la fourmi version classique et version française 2006).*

Hommes et Métiers

(Association sauvegarde et promotion des métiers, 11 rue du Bel Air, 94230 Cachan))

Au sommaire du n° 315 : *Le triomphe de la raison. Au risque du capital. Recension du livre de Rodney Stark avec les commentaires de Benjamin Guillemain.*

Le Sel de la terre

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé)

Au sommaire du n° 62 - automne 2007 : *Deux péchés contre le Saint-Esprit. Inébranlable confiance en Dieu. Le Christ-Roi*

et le péché mortel. Moloch chez les Papous, ou la réalité du paganisme. Exposé schématique de l'encyclique Pascendi. L'évolutionnisme devant la raison. Hurssel et l'"intentionnalité de la conscience". Une mère de famille contre les francs-maçons : Anne-Marie Taïgi. Anne-Marie Taïgi et Napoléon. L'Arménie : le pays des grandes occasions manquées. Trois inquisiteurs martyrs en Espagne. Un exemple : le frère Jean-Marie Lefebvre. Les adieux du féticheur. Musique classique et vie chrétienne. L'association réparatrice envers la Très Sainte Trinité. Recensions : Jean-Paul II vainqueur du communisme ? - Histoire du catholicisme.

La Simandre

(Fraternité de la Transfiguration, Le Bois, 36220 Mérégnay))

Au sommaire de novembre 2007 : *Nouvelles de Chrétienté. Le catholicisme en Russie à l'époque contemporaine. Chronique de Terre sainte. Nouvelles de la Fraternité. Retraites de foyers. Cartes de vœux.*

Messes pour la France et le Roi

Pour la Royauté Sociale de Notre Seigneur

Jésus-Christ :

Janvier

- Vendredi 4 :

- **Abbé Gaspard.** Messe à 7h30. Prieuré St Louis Marie de Montfort, 49380 Faye d'Anjou.
- **Abbé Portier.** Messe à 11h. La Bergerette, 65100 Bartres.

- Samedi 5 :

- **Révérénd Père Avril.** Messe à 7h45, Chapelle de l'Ave Maria. Liban.
- **Abbé Godard.** Messe à 11h25. Séminaire St Curé d'Ars, 21150 Flavigny sur Ozerain.

Février

- Vendredi 1 :

- **Révérénd Père Prieur.** Messe à 10h. Fraternité St Dominique, Couvent de la Haye aux Bonshommes, 49240 Avrillé.
- **Abbé Portier.** Messe à 11h. La Bergerette,

65100 Bartres.

- Samedi 2 :

- **Abbé Moulin.** Messe à 11h15. Abbaye St Michel, 36290 St Michel en Brenne.
- **Abbé Godard.** Messe à 11h25. Séminaire Saint Curé d'Ars, 21150 Flavigny sur Ozerain.

Mars

- Vendredi 7 :

- **Révérénd Père Prieur.** Messe à 10h. Fraternité St Dominique, Couvent de la Haye aux Bonshommes, 49240 Avrillé.
- **Abbé Gaspard.** Messe à 7h30, Prieuré St Louis Marie de Montfort, Gastines, 49380 Faye d'Anjou.

- Samedi 1 :

- **Révérénd Père Avril.** Messe à 7h45, Chapelle de l'Ave Maria, Liban.
- **Abbé Briols.** Messe à 11h, Ecole St Jean Baptiste de la Salle, 62290 Camblain l'Abbé.

Messes en l'honneur de Saint Michel Archange :

- Vendredi 5 Janvier.** Abbé Briols. Messe à 11h.
Ecole St Jean Baptiste de la Salle, 62290 Cambain l'Abbé.
- Vendredi 2 février.** Abbé Verrier. Messe à 10h30, Prieuré Notre Dame de Béthléem, 70160 Favernay.
- Vendredi 1 mars.** Couvent Saint François. Révérend Père Prieur. Messe à 6h40, 69910 Villié

Morgon.

Chaque trimestre, les messes ne peuvent être célébrées que grâce au soutien de donateurs.

Si vous voulez nous aider, envoyez vos dons à : UFUR, chez M. A. Saclier de la Bâtie, Le Paradis, 28250 Louvilliers les Perche.

Les honoraires de messes sont fixés à 16 € l'unité.

Carnet du Jour

" Information non disponible "

Sommaire

<i>Vœux</i>	<i>p. 1</i>
<i>Le point sur le dossier iranien</i>	<i>p. 2</i>
<i>De Louis XIV à Louis XX</i>	<i>p. 3</i>
<i>95^{ème} pèlerinage légitimiste à Ste-Anne d'Auray</i>	<i>p. 4</i>
<i>Allocution prononcée à Ste-Anne d'Auray</i>	<i>p. 4</i>
<i>17^{ème} Session de formation légitimiste organisée par l'UCLF</i>	<i>p. 5</i>
<i>Les "hussards noirs" ont encore de l'avenir</i>	<i>p. 6</i>
<i>La course à l'Arctique</i>	<i>p. 8</i>
<i>Quelques nouvelles d'actualité</i>	<i>p. 9</i>
<i>La Révolution française analysée par un musulman en 1798</i>	<i>p. 10</i>
<i>Stalin und Hitler de Lew Besymenski</i>	<i>p. 11</i>
<i>Un épisode bien oublié : la Petite Eglise</i>	<i>p. 13</i>
<i>La démocratie contemporaine analysée par un universitaire</i>	<i>p. 15</i>
<i>L'assassinat du duc d'Enghien ou le vrai sacre de Napoléon</i>	<i>p. 16</i>
<i>Saint Jean Bosco chez Mgr le comte de Chambord</i>	<i>p. 20</i>
<i>Un nouveau Cercle adhère à l'UCLF</i>	<i>p. 21</i>
<i>Livre reçu</i>	<i>p. 22</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p. 22</i>
<i>Messes pour la France et le Roi</i>	<i>p. 23</i>
<i>Carnet du jour</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de La Gazette Royale de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Château de Bonnezeaux

49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal15,00 €

Abonnement électronique10,00 €

Abonnement étranger17,00 €

Abonnement de soutien.....20,00 €

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Rédacteur en Chef : Dominique Coudé.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : décembre 2007

courriel : uclf@worldonline.fr